

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Réception à l'archevêché. — IV La participation des fidèles à la liturgie et les architectes. — V Les Anglais à Jérusalem. — VI Les idées d'un ancien président. — VII Courtes réponses à diverses consultations. — VIII Soeurs de Charité de la Providence: Vêtue et profession religieuse. — IX Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie: Vêtue et profession religieuse. — X Table des matières contenues dans le LXXVIe volume.

AU PRONE

Le dimanche 2 janvier

On annonce :

La fête de l'Épiphanie.

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche 2 janvier

Fête du saint NOM DE JESUS, double de 2e cl.; (mém. de l'octave de saint Etienne aux messes lues); préf. de Noël. — Aux II vèpres, aucune mém.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 9 janvier

Province ecclésiastique de Montréal

Diocèse de Montréal.—Du 3 janvier, sainte Geneviève (de Pierrefonds); du 5, saint Téléphore (La Salle).

Diocèse de Valleyfield. — Du 5 janvier, saint Téléphore.

Diocèse de Joliette. — Du 3 janvier, sainte Geneviève (Berthier-en-Haut).

Province ecclésiastique de Québec

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 3 janvier, sainte Geneviève (de Batiscan); du 8, saint Séverin.

Diocèse de Nicolet. — Du 7 janvier, saint Lucien. J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi	3 janvier	— Noviciat des Oblats.
Mercredi	5 "	— Hospice Gamelin.
Vendredi	7 "	— Sourdes-Muettes.
Samedi	8 "	— Séminaire de Sainte-Thérèse.
Dimanche	9 "	— Couvent d'Hochelaga.

RECEPTION A L'ARCHEVECHE

La réception du clergé et des communautés, à l'archevêché, aura lieu, cette année, le 31 décembre, comme à l'ordinaire. A 10 heures, dans l'avant-midi, Mgr l'archevêque recevra les membres du clergé séculier et régulier; à 11 heures, les représentants des communautés d'hommes; et, à 3 heures, dans l'après-midi, les déléguées des religieuses.

Mais on est prié de prendre note que, le jour de l'an même, il n'y aura pas de réception à l'archevêché. Mgr l'archevêque eut été heureux, comme par le passé, d'accueillir dans sa maison les citoyens de Montréal. Mais les circonstances l'obligent à ménager ses forces. Monseigneur n'en garde pas moins devant Dieu le souvenir de ses diocésains, et, à l'occasion du nouvel an, il les bénit tous affectueusement.

Communiqué officiel.

LA PARTICIPATION DES FIDELES A LA LITURGIE ET LES ARCHITECTES

 A revue *La Vie et Les Arts liturgiques*, de Paris, publie un article de M. Paul Bayart qui intéressera tous ceux qui, à un titre quelconque, ont à s'occuper de la construction des édifices religieux. C'est un principe qui s'affirme de plus en plus dans l'architecture moderne qu'il faut subordonner à l'utile ce qui est de pur ornement. M. Paul Bayart essaie d'appliquer ce principe à l'architecture religieuse. Il serait utile de poursuivre cette étude toute théorique pour voir si déjà les idées si bien exprimées par l'auteur de l'article n'ont pas eu un commencement de réalisation. N'existe-t-il pas des églises et des chapelles où l'on s'est appliqué à réaliser le voeu que tous les fidèles puissent voir, entendre et chanter ?

Je voudrais consigner ici, écrit donc M. Paul Bayart, quelques réflexions, qui ne sont pas sans doute miennes exclusive-

ment, qui pourront paraître aux uns banales et aux autres étranges, qui ne me semblent pourtant pas inopportunes et qu'il m'est arrivé d'entendre souvent échanger entre liturgistes et artistes. Il s'agit de la construction ou mieux du plan et de la disposition des églises : de celles qui existent, pour en constater à un point de vue spécial les qualités et les défauts ; de celles qui sont à bâtir — à rebâtir, hélas ! — pour leur assurer, à ce même point de vue, le maximum de qualités.

Ce point de vue est celui-ci. Il faudrait que les églises aient un plan conçu de telle façon que soit assurée aux fidèles qui la remplissent une très grande facilité de participer activement à la liturgie. Pour cela, il est nécessaire, au moins, que tous les fidèles puissent aisément voir, entendre et chanter. On admettra sans peine qu'un tel désir soit conforme au bon sens. On se rendra compte aussi qu'il correspond aux exigences canoniques : *...ut in ecclesiarum aedificatione vel refectione serventur formae a traditione christiana receptae et artis sacrae leges.* (Cod. jur. can., c. 1164, § 1.) La tradition, nous verrons qu'elle nous est favorable.

Les règles de l'art sont, si je ne me trompe, fondées d'abord sur celle-ci que tout édifice doit pouvoir servir utilement à la fin pour laquelle il est élevé.

1o VOIR

Est-ce qu'il est facile de voir dans nos églises ? Je parle ici, et dans tout cet article, des églises un peu grandes, à trois nefs.

Quelquefois, on n'y voit rien ou presque, tant il y fait sombre. Cette obscurité, ou demi-obscurité, peut plaire. Elle a ses avantages, surtout pour qui vient chercher un moment de recueillement dans le temple solitaire... Mais les églises ne sont pas faites premièrement à l'usage des âmes inquiètes. Elles sont faites pour des offices qui sont des réunions publiques et dont le centre est un spectacle. On supplée au manque de lu-

mière naturelle par une profusion de lampes. Cela peut être décoratif, mais cela manque de naturel, et on ne peut m'en vouloir de chercher une église où il ne faille pas allumer les flambeaux pour chanter *jam lucis orto sidere*. Il est vrai que cela ne se chante plus guère...

Plus que l'obscurité des édifices, beaucoup regrettent la multiplicité des colonnes et la présence d'énormes piliers au centre même des églises, juste devant le choeur et l'autel, qu'ils masquent. C'est un fait que, dans bon nombre d'églises, un tiers de l'assistance — et la partie la plus intéressante de cette assistance, les enfants et les pauvres gens — ne voient rien de ce qui se passe à l'autel et ne sont avertis de la marche de l'action liturgique que par la clochette, tellement que ces signaux acoustiques se sont multipliés au-delà de ce que réclame la rubrique et que certaines messes basses deviennent un concert de clochettes, carillons et gongs de tout timbre! On nous dit bien que des colonnes c'est essentiel dans une église, sans quoi plus de poésie, plus d'art, plus de symbolisme, plus de tradition. Je ne pense pas qu'il faille s'arrêter beaucoup à ces regrets inspirés d'un romantisme manifeste. On a mis des colonnes dans nos églises, parce qu'on n'a point pu s'en passer. Mettant des colonnes, on les a faites belles, inspiratrices si l'on veut. Mais elles ne sont pas là pour elles-mêmes. L'autel est tout de même plus que les piliers qui l'encadrent!

Alors, que demandons-nous? Des églises à une seule nef? Mais elles seront forcément de dimensions restreintes et d'aspect banal. Des colonnes en fonte ou autres matériaux permettant d'en restreindre le diamètre? Mais cela fera ressembler l'église à une salle de spectacle ou d'usine. C'est vrai, et nous le savons pour l'avoir constaté et en avoir gémi. Alors, le problème reste posé et attend une solution. Nous sommes persuadé que nos artistes arriveront à trouver des formules qui soient tout à l'avantage à la fois de l'art et de la participation

à la liturgie. Ils nous donneront des églises où tous les fidèles verront l'autel, ne pourront s'empêcher de le voir et d'y suivre sans effort toute l'action qui s'y déroule.

20 ENTENDRE

Il s'agit surtout de la prédication.

Les églises ne manquent pas, qui ne sont pas immenses, où le plus clair des orateurs ne peut être distinctement saisi de tels ou tels points où il faut bien pourtant que des fidèles se trouvent. On sait quel supplice c'est pour les auditeurs. On ne se figure pas quel ennui c'est aussi pour le prédicateur. Nous savons la gravité du problème et qu'il est téméraire de prédire les qualités acoustiques d'un vaisseau qu'on construit. Pourtant, la science a dû faire, en ces derniers temps, quelque progrès dont il y aurait lieu de tenir compte. On a prôné les églises circulaires. L'idée est à retenir. Mais des églises sur plan rectangulaire, sans trop de couloirs ni d'obstacles, seraient aussi avantageuses. Il reste que toujours il faudrait, avant d'arrêter le plan d'une église, avoir examiné cette question : les fidèles pourront-ils entendre de partout? Cela doit faire une des préoccupations capitales des architectes. Trop souvent ils se sont contentés, leur église achevée, de dessiner une chaire dans le style et les proportions voulues, et de lui indiquer une place où elle puisse faire valoir ses lignes et ses sculptures. Prédication muette, je veux bien, mais insuffisante.

30 CHANTER

Dans nos efforts pour introduire le plus possible l'usage du chant collectif des fidèles, il nous est arrivé souvent d'être, sinon arrêté, au moins entravé par l'impossibilité de grouper utilement les chanteurs. Dans une église où tout le monde voit, tous les chanteurs, fussent-ils des centaines, verront celui qui les dirige et se verront entre eux. Alors il y aura sans peine de

l'unité dans les chants, une unité matérielle que renforcera et facilitera l'unité morale de tous les participants formant partie consciente d'un drame vivant. Un autre point à considérer, c'est la place qu'il faut donner à l'orgue. Mettre un orgue à la tribune, sous la voûte, et un orgue dans le chœur, quelquefois derrière, voilà ce qui ne peut plus être permis désormais. Le grand orgue, qui n'accompagne pas les chants du peuple, peut très avantageusement rester à sa place, bien haut et bien au fond de l'église, c'est parfait. Mais ce sera à condition de ne servir jamais à l'accompagnement. Nous savons que les meilleurs chanteurs, les chœurs les plus sûrs, et l'organiste le plus habile, le plus expérimenté, n'arrivent jamais, à pareille distance, à se trouver d'accord ni sur la tonalité exacte, ni sur le rythme, ni même parfois sur la désignation des pièces à chanter. Bref, cela ne peut aller. Il faut donc un orgue d'accompagnement, et c'est à cela, comme plus urgent, qu'il faut penser d'abord. Où le mettre? Il doit accompagner les chants des fidèles. Mettez-le donc au milieu des fidèles, à leur niveau, en pleine nef, et sur le sol. Les orgues sont pour la musique, non pour le décor. On fait des orgues de bonne sonorité, de dimensions réduisantes — et de prix abordable, quand on sait s'y prendre. Ces orgues peuvent, au besoin, être portatives. Elles peuvent, pour ne point masquer la vue, ne point s'élever au-dessus du sol plus qu'à hauteur d'homme. Tout cela peut se faire, cela se fait, et il faut le savoir, et il faut dans les projets d'église en tenir compte pour satisfaire à cette exigence croissante du public catholique qui réclame de pouvoir chanter sa part des offices.

Que si ces idées semblent trop hardies et révolutionnaires, qu'on veuille bien considérer que ceux qui les ont émises, en présence du soussigné qui les rapporte, sont pleins d'admiration pour les maîtres du moyen âge et qu'ils sont persuadés

que si ces bâtisseurs de cathédrales revenaient aujourd'hui, avant de commencer leurs plans, ils se poseraient dans leur conscience loyale cette triple donnée: *voir, entendre, chanter*, et l'ayant posée, ils trouveraient une solution traditionnelle et artistique. L'esprit des maîtres d'autrefois semble revivre en beaucoup de nos artistes contemporains. Il ne faut pas désespérer de voir, sans trop tarder, s'élever quelque part une église modèle, dont la première et plus appréciée qualité sera qu'au moins on y peut vivre la liturgie.

LES ANGLAIS A JERUSALEM



OUS citons de l'*Action française* (de Paris) l'extrait suivant d'un article de Roger Lambelin sur la conduite des Anglais et de leurs protégés les Juifs à Jérusalem.

“ Il semble que le *sionisme* trouve sur sa route des obstacles assez sérieux, moraux et matériels, malgré tout le concours que lui donne le gouvernement de M. Lloyd George. On a signalé les notes parues dans certains journaux indépendants ainsi que l'énergique protestation du cardinal Bourne.

“ Voici maintenant qu'un prélat anglican, qui n'est autre que l'évêque de Jérusalem, au cours d'une conférence donnée à *Church House, Westminster*, critique sévèrement les actes et les procédés administratifs des autorités palestiniennes. Il affirme que, depuis 1918, les *sionistes* sont devenus profondément antipathiques à tous les anciens habitants du pays, Juifs compris. Il y a, parmi les immigrants, des extrémistes qui ne cachent pas leur désir de détruire tous les vestiges des Lieux Saints. Sans doute, sir H. Samuel parle autrement. Mais il

laissera faire ses sujets sionistes qui redoublent chaque jour d'insolence et d'audace. Les Juifs russes, polonais et roumains sont pénétrés des idées bolchévistes. Ils prétendent que des millions d'hommes et de roubles qui sont en Russie n'attendent que le moment propice pour se déverser sur la Palestine. Ils trouvent que les terres ne sont pas assez divisées et qu'il faut au plus vite en prendre les trois quarts ou les cinq sixièmes pour les lotir au profit des nouveaux arrivants. La presse israélite publie dans ce but des articles enflammés et pousse à l'expropriation de tous les indigènes. Est-il admissible qu'on chasse de son territoire, après l'avoir dépouillée, toute la population indigène, sous prétexte qu'en des temps reculés le peuple israélite occupa ce pays pendant cinq cents ans ?

“ L'évêque de Jérusalem déclare que le prestige britannique a reçu un coup terrible. Les indigènes ne croient plus à la parole de l'Angleterre et “ l'esclavage ” vers lequel on s'achemine leur apparaît cent fois pire que le joug des Turcs. Cependant, en sa qualité de haut fonctionnaire de l'Eglise officielle, le prélat n'ose pas s'en prendre directement au Haut Commissaire judéo-britannique. Il suppose que ses instructions sont outrepassées ou dénaturées par ses subordonnés.

“ L'hypothèse est fort invraisemblable. Le “ prince d'Israël ” n'ignore rien de ce qui se passe dans son petit royaume. C'est lui-même qui imposa un secrétaire juif à la chambre de commerce de Caïfa. C'est lui qui a dissous récemment le conseil municipal de cette ville, élu par la population, et l'a remplacé par un conseil provisoire dont il a choisi les membres.

“ La tyrannie et l'arbitraire sont devenus la règle en matière administrative jusqu'au jour où l'afflux israélite aura complètement submergé les éléments islamo-chrétiens. Afin de

hâter cet afflux, le docteur Weizmann, le grand chef du *sionisme*, vient d'annoncer son prochain départ pour Jérusalem.

“ Dans le but d'achever de ruiner l'influence française due à nos établissements et à nos écoles religieuses, sir Herbert a décréte qu'il y aurait en Palestine trois langues officielles : l'hébreu, l'anglais et l'arabe. Aucune pièce administrative, aucune pétition ou réclamation ne pourra être rédigée en langue française. ”

LES IDEES D'UN ANCIEN PRESIDENT.

M. Henry Béraud, rédacteur du *Petit Parisien*, a voulu voir un ancien président de la république en retraite dans l'exercice de ses loisirs. Il est allé au Loupillon. Le voici dans le salon accueillant, tout provincial, de M. Fallières. Le maître de la maison—79 ans, bonhomme—se prête volontiers à un brin de conversation :

“ On fête le cinquantenaire de la république, et vous me demandez si, au temps des anciennes luttes, nous pensions qu'elle vivrait... Pas toujours, ma foi ! Nous ne l'avons pas toujours cru ! Il y eut des heures difficiles. Elle ne fut vraiment sauvée que du jour où le maréchal s'étant “ démis ”, il y eut, à la tête de la république, un président républicain... Au fond, le maréchal n'était pas ce que l'on croit à présent. C'était un homme loyal et pas fait du tout pour la vie politique... ” *Un homme loyal et pas du tout fait pour la politique !* C'est l'insinuation qu'entre la politique et la loyauté il est difficile de s'entendre.

Maintenant, que faut-il penser de la constitution ? “ La constitution, poursuit M. Fallières, n'est pas si mauvaise qu'on l'imagine parfois. C'est un vieil outil qui a fait ses preuves. ” Puis, souriant :—“ Pour bien le savoir, il faut avoir

mis la main à la pâte... Mais, voyez-vous, ni du passé, ni du présent, je ne puis rien vous dire. Je veux rester dans mon silence, dans ma retraite..." — "Cependant l'histoire, monsieur le président?... " — " L'histoire, racontée par les témoins, c'est encore de la polémique..."

Quelqu'un songeait ces temps-ci à proposer l'institution, par voie de réforme constitutionnelle, d'un conseil d'anciens présidents de la république qui, en l'absence de celui en exercice, aurait la signature de l'exécutif. M. Fallières ne serait pas le candidat rêvé. Il tient à sa retraite, médite de la politique et ne croit pas à l'histoire.

COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

PRIERE A SAINT JOSEPH

Où prend-on cette antienne que l'on doit chanter au salut en l'honneur de saint Joseph, depuis le 8 décembre ?

Mgr l'archevêque de Montréal vient d'ordonner que l'on chante à la bénédiction du saint Sacrement, à partir du 8 décembre 1920, un motet en l'honneur de saint Joseph. Ce sont une antienne, le verset et le répons et son oraison.

L'antienne est *Ecce fidelis servus* qui se dit aux II vêpres de la fête de saint Joseph qui se célèbre le 19 mars (non de l'ancienne fête du Patronage). Le verset est aussi des II vêpres *Gloria et divitiae* et le répons *Et justitia*. Toutefois l'oraison n'est pas celle de cette fête du 19 mars (*Sanctissimae Genitricis*) mais celle de l'autre fête de saint Joseph (ancienne du Patronage) et qui commence par les mots *Deus, qui ineffabili providentia*. Il faut remarquer qu'au salut, on ne

le
ni
le

Pl
Ma
Me
Ma
Lo
An
cen
Ma
de

l
mai
l'abl
l'all

1
mess
more
qui l

donne que la conclusion courte aux oraisons. Aussi, si l'on transcrit du bréviaire ou du missel le texte de l'oraison qui, dans ces livres, a la grande conclusion, il faut avoir soin de lui substituer la petite conclusion correspondante, qui est *Qui vivis et regnas in saecula saeculorum. Amen.*

Comme on le voit, il ne s'agit pas de l'antienne *Fidelis servus et prudens.*

On n'ajoutera pas d'*alleluia* au temps pascal.¹

J. S.

SŒURS DE CHARITÉ DE LA PROVIDENCE

VÊTURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

À la maison-mère des Soeurs de Charité de la Providence, jeudi, le 18 novembre, M. l'abbé J.-G. Gélinas, préfet des études au séminaire des Trois-Rivières, présidait une cérémonie de vêtue, à laquelle il prononça l'allocution d'usage.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Marie-Yvonne Lemire, de Saint-Placide; Marie-Angéline Richard, de Shédiac; Marie-Anne Martel et Marie-Albina Martel, de Manchester; Marie-Rose-Alba Labelle et Marie-Antoinette Renaud, de Montréal; Marie-Anna Bastien, de Maskinongé; Emma Barré, de Sherbrooke; Marie-Augustine Buist et Louisa Bordeleau, de Saint-Séverin; Marie-Agathe Giroux, de Saint-André-Avellin; Marie-Alice Pigeon, de Verchères; Marie-Lydia Vincent, de North Lancaster; Marie-Louise Lafrenière, de Sainte-Flore; Marie-Laurette Mercille, de Saint-Lambert; Marie-Louise Dufour, de Saint-Pascal.

Le vendredi, 19 novembre, M. l'abbé J.-A. Picotte, aumônier de la maison-mère, présidait une cérémonie de profession, à laquelle M. l'abbé J.-E. Laporte, aumônier de l'Hospice Gamelin, prononçait l'allocution de circonstance.

¹ On sait que l'on n'ajoute l'*Alleluia*, en dehors de l'office et de la messe, qu'au verset *Panem* avant le *Tantum ergo*, non aux autres morceaux chantés au salut (excepté, dans le temps pascal, au *Regina* qui les exige).

Ont émis les vœux temporaires : Soeur Marie-Prosper (Marie-Noëlla Fagnan), de Joliette; Soeur Ovide-du-Sacré-Coeur (Marie-Anne Schiltz), de La-Pointe-du-Lac; Soeur Louise-Hélène (Marie-Célestina Cormier), de Haute-Aboushagan; Soeur Véronique-du-Calvaire (Marie-Jeanne Clairfoux), de Hull; Soeur Edouard-de-Cantorbéry (Marie-Anne Bourret), de Chandler; les Soeurs Paul-Joseph (Emélie Lefebvre), François-des-Séraphins (Marie-Alice Beaulieu), Simon-de-Cyrène (Marie-Albina Héroux), Félix-de-Brescia (Marie-Florida Champagne), de Montréal; Soeur Louis-Adélard (Régina Binette), de Lachine; Soeur Florentia (Marie-Imelda Ferron), de Sainte-Agathe-des-Monts; Soeur Calixte-de-Rome (Alice Albertine Letendre), de Saint-Pie-de-Guire; Soeur Rosaire-des-Anges (Marie-Alice Lavoie), de Coaticook; Soeur Albert-de-Jérusalem (Marie-Blanche Lanzon), de Les-Cèdres; Soeur Marie-Amédée (Marie-Rose Dufault), de Saint-Ours.

Ont émis les vœux perpétuels : Soeur Marie-Lydia, Soeur Georges-Vincent, Soeur Olier-du-Saint-Sacrement, Soeur Jeanne-Thérèse et Soeur Jean-Marc.

SŒURS des SAINTS NOMS DE JESUS ET DE MARIE

VÊTURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

Le mardi, 16 novembre, en la chapelle des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, à Hochelaga, M. l'abbé Rabeau, curé de Saint-Constant, présidait une cérémonie de profession religieuse et de vêtue. Le sermon de circonstance a été prêché par le Père Albert Lortie, o. m. i., de Saint-Sauveur de Québec.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Eugénie Coste de Gravières, de l'Ardèche, France; Louisa Beaudoin, de Saint-Théophile-du-Lac; Gabrielle Carignan, de Saint-Narcisse, et Irène Gagné, de Fontainebleau.

Ont émis les vœux perpétuels : Soeur Joseph-Marius, de Sainte-Martine; Soeur Marie-Maximilien, de Saint-Lin; Soeur Joseph-du-Crucifix, de Montréal; Soeur Jeanne-Emélie et Soeur Marie-Wilbrod, de Saint-Narcisse; Soeur Vincent-d'Aquila, de Saint-Stanislas; et Soeur Germaine-de-Florentia, de Louisville.

BIBLIOTHÈQUE
DE LA MAISON MÈRE
C. N. D.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE
LXXVI^e VOLUME

A

	PAGES
Académie (L') de l'archevêché a vécu	59
<i>Agnus Dei</i> (Les)	341
Ambidextre (Faut-il devenir) ?	316
Angers (Nouvelles d') : La procession de la Fête-Dieu. — Un mariage français et chrétien	35
Anglais (Les) à Jérusalem	407
Appel des cardinaux français	297
Archevêques (Les) de Paris	311
Assurance des fabriques : Avis	66
Anclair (M. l'abbé Elie-J.) :	
Allocution (Touchante) de Mgr Roland-Gosselin, adminis- trateur du diocèse de Paris	357
Ange (Les) gardiens de Montréal à l'heure sainte	366
Anniversaire du sacre de Mgr l'archevêque	98
Appel (Un) de Mgr l'évêque de Sherbrooke	87
Canada français (Notes sur le), par M. l'abbé Martial Levé, prédicateur de Notre-Dame de Montréal	278
Chagnon (M. l'abbé T.), ancien curé de Saint-Clet et des Cèdres	364
Charlebois (Mgr) et les missions du Keewatin	379
Chiasson (Mgr Patrice-Alexandre), nommé évêque de Cha- tham, N.-E.	179
" Colonie (La) des grèves "	78
Congrès (Au) de Chicoutimi	73
Congrès ouvrier (Le) de Chicoutimi	73
Conversions célèbres (Les)	329
Croix latine (La)	315
Décarie (M. le chanoine Remi), vicaire forain et curé de Saint-Henri, à Montréal	150
Fête (La) des morts	194
Franciscaines (Les) Missionnaires de Marie : Un appel pour leur " garderie " de Montréal	122
Guébriant (Mgr de) à la basilique de Montréal	232
Homme (Un) de bien	196
Hôpital (L') Sainte-Justine	221
" Impressions " (A propos des) sur le Canada de M. l'abbé Levé	361
Institut (L') catholique de Paris — Un beau discours du général de Castelnau	306
Legrand (Une conversation avec Mgr), évêque de Dacca	343
Maubon (Le R. P.), à l'archevêché. — L'oeuvre des Assomp- tionnistes	291
Oratoire (Manifestation grandiose à l') Saint-Joseph	242
Ornements blancs retrouvés	288
Palais épiscopal de Sherbrooke	169
Pas (Les premiers) sur la grande route	288
Papes (Les), les évêques et le Canada	397
Présentation (La) de Marie	323
Prise (La) d'habit de Cécile Tsan	237

	PAGES
<i>Semaine sociale</i> (La)	3, 114
Terre de paix! Terre de souvenirs!	91
Touchet (Mgr) et feu le cardinal Amette	388
Traité de Versailles (Le premier anniversaire du) — 28 juin 1920	53

B

Benoît XV (Notre Saint-Père le pape) :	
Encyclique de Sa Sainteté Benoît XV pour le quinzième centenaire de la mort de saint Jérôme	259
Encyclique sur le rétablissement de la paix chrétienne	18
Journée (La) du pape	208
Lettre de Sa Sainteté Benoît XV aux évêques de la Vénétie	147
<i>Motu proprio</i> de Notre Saint-Père le pape, au sujet du cin- quantenaire du patronage de saint Joseph	131
Pape (Le) et les conflits sociaux	51
— (Le) et les semaines sociales	114
Télégramme de félicitations envoyé à M. Millerand, président de la république française	268
<i>Bréviaire</i> (Le) de Mgr Jalabert	303
Bruchési (Mgr Paul), archevêque de Montréal :	
Allocution de Mgr l'archevêque à l'occasion de la visite de M. le commandant de Pontevès à l'archevêché de Montréal	29
Allocution de Mgr l'archevêque à l'occasion de l'anniver- saire de son sacre	100
Anniversaire du sacre de Mgr l'archevêque	66, 98
Avis de Mgr l'archevêque au sujet du <i>motet</i> qui doit être chanté au salut du saint Sacrement	387
Circulaire de Mgr l'archevêque au clergé de son diocèse, à l'occasion du cinquantenaire de la proclamation de saint Joseph comme patron de l'Eglise universelle	354
Communiqué de Mgr l'archevêque au sujet des orphelins et des pauvres des pays que la guerre a ravagés	386
Lettre de Mgr l'archevêque au sujet de l'Hôpital Sainte- Justine	222
Nominations ecclésiastiques 146, 194, 216,	226
Réception à l'archevêché	402

C

Cap (Le) sur la lune	164
Cardinal-archevêque (Le) de Québec et la situation au Cana- da : ce qui le réjouit et ce qui l'inquiète	67
Chancelleries (A l'instar des)
Code de droit canonique (Le nouveau) et les religieux	191
Collège d'affaires pour les jeunes filles	143
Collège (Le) de Gravelbourg	224
"Colonie (La) du rapatriement"	166

D

Desjardins (M. Alphonse), fondateur des <i>caisses populaires</i>	326
---	-----

E

Education (L') des enfants	162
Ephrem (Saint), docteur de l'Eglise universelle	351
Evangile (L') et la présence réelle	82
Evangélisation (L') de la Chine	240
Evêques (Trois nouveaux) de Guinée	109

	F	PAGES
	Fête de la présentation de Marie au grand séminaire . . .	313
	Feu (En garde contre le feu)	270
	Forcée (Une) grandissante	140
	Formation des élites	136
	Franciscaines missionnaires de Marie (L'ouvroir des) . . .	371

	G	
	Gauthier (Mgr Georges), évêque auxiliaire de Montréal :	
	Ordinations	179, 259
	Guérison de Mme Marie Roux à Lourdes	348

	H	
	Hallé (Mgr Joseph), préfet apostolique de l'Ontario-Nord .	88
	Halluin (Le R. P. Henri), de la congrégation des Augustins de l'Assomption	331
	Hommage d'un grand rabbin à Benoit XV	264

	I	
	Initiative (L') d'un juge américain	287
	Irlande (L') indépendante	105

	J	
	Journal-fantôme (Le) : la <i>Libre Belgique</i>	44

	L	
	Lhoumeau (Le T. R. P.), ancien supérieur de la Compagnie de Marie et des Filles de la Sagesse	120
	Lieux saints (Les)	314
	Liturgie et discipline	15
	Loublande (Les faits de)	84

	M	
	Marie, reine du rosaire	274
	Marillac (La bienheureuse Louise de)	5
	Morales en action	55
	Moyen âge (Le)	117

	N	
	Notes sur le Japon : Enseignement religieux	391

	P	
	Pape (Le)	338
	Paradis bolcheviste (Dans le)	118
	Participation (La) des fidèles à la liturgie et les architectes .	402
	Pascal, o. m. i. (Mgr Albert), évêque de Prince-Albert . . .	184
	Pie X et la Pologne	58
	Pontevès (Le commandant de) à la basilique et chez Monsei- gneur	29
	Président (Le nouveau) de la république française et les catho- liques	265
	Président (Les idées d'un ancien)	409
	Prévision justifiée (Une)	216
	Protestants (Le nombre des) en France	48

	PAGES
R	
Regaudie, p. s. s. (M. l'abbé L.) — Une âme de prêtre et d'apôtre	372
Réparation (Chapelle de la) du Sacré-Coeur: ses besoins pressants	11
Retraite fermée pour les prêtres	338
Rivière (Mgr Maurice), archevêque d'Aix	173
"Robes à la guillotine"	96
S	
Saint-Siège (La place du) dans la <i>Société des nations</i>	210
Saint-Denis (M. l'abbé J.):	
<i>L'Ordo</i> pour 1921	336
Messes de Noël: Messes de la sainte Vierge	400
Noël: Privilège des messes	381
Portioncule des défunts	248
Portioncule dominicaine	200
Courtes réponses à diverses consultations:	
Autel des morts	269
<i>Confiteor</i>	285
Dernier évangile	175
Fête titulaire de Notre-Dame des Sept-Douleurs	158
Le "Notre Père"	396
Ordre pour allumer et éteindre les cierges de l'autel	14
Prière à saint Joseph	410
Traduction du <i>Gloria Patri</i>	300
Sang (Le) des prêtres au service de la France	141
<i>Semaine sociale</i> (La) de Caen	226
Serment (Le) d'Hippocrate	263
Société d'une messe	259, 370
Soeur Marie-de-Bonsecours	248
Soeurs de Charité de la Providence: Vêtue et profession religieuse	95, 411
Soeurs de Sainte-Anne: Vêtue et profession religieuse	111
Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs: Vêtue et profession religieuse	126
Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie: Vêtue et profession religieuse	143, 412
T	
<i>Tenue</i> (La) des fidèles à l'église	371
U	
Union Saint-Jean: Avis	274
V	
Vertu providentielle de la guerre	102
Villerabel (Lettre de Mgr de la), évêque d'Amiens à M. le curé de Miraumont, au sujet des tombes canadiennes de Courcélette	180
Villerabel (Lettre de Mgr André de la), évêque d'Amiens, au directeur de la <i>Semaine religieuse</i> de Montréal	277